

## Arrêté portant nomination

### Référent intégrité scientifique

---

#### **Le président,**

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;

Vu la lettre-circulaire MENR1705751C n° 2017-040 du 15 mars 2017 relative à la politique d'intégrité scientifique au sein des établissements d'enseignement supérieur et de leurs regroupements, des organismes de recherche, des fondations de coopération scientifique et des institutions concourant au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche et au traitement des cas de manquements à l'intégrité scientifique ;

Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

#### **Arrête**

**Article 1.** Madame Christine DELFOSSE est nommée référente intégrité scientifique à compter du 1<sup>er</sup> février 2026 et pour la durée du mandat du président de l'université.

**Article 2.** Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

David MENIER

